



ENSEIGNER A DISTANCE

Comment organiser une évaluation à distance ?



Les évaluations à distance c'est possible ! Pas évident car cela bouscule les pratiques universitaires usuelles. Pour cela, quelques précautions et modifications des pratiques évaluatives sont nécessaires. L'organisation notamment doit être anticipée d'un point de vue administratif mais surtout d'un point de vue pédagogique et technologique. Ce dernier aspect n'est pas à négliger, il faut impérativement s'assurer du bon fonctionnement, le moment venu, du dispositif numérique retenu (autant pour vous que pour les étudiants) et ainsi éviter les « bugs » et s'assurer d'un traitement équitable de tous les étudiants.

Les conditions de surveillance sont également considérablement modifiées et l'accès, par les étudiants, à toutes les ressources (cours, web, voire l'appel à un ami) est inévitable si l'on ne fait pas appel à un système de télésurveillance (onéreux et assez lourd dans sa mise en œuvre).

Dans ces conditions, afin d'éviter la multiplication des évaluations, il est conseillé de penser à des évaluations plus englobantes, notamment au niveau de l'UE et de fournir des sujets originaux qui amèneront les étudiants à produire des rendus personnels et uniques. Attention cependant à ne pas perdre de vue les acquis d'apprentissage (AA) que vous souhaitez valider. Le sujet proposé doit être suffisamment large pour permettre à chacun d'avoir une réponse individualisée et, en même temps, ciblé pour qu'ils répondent aux AA visés pour tous. Il va de soi que de demander la reproduction d'une partie du cours n'aura que peu d'intérêt et de validité dans ces conditions distancielles. Il s'agira de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des concepts et des connaissances par l'étudiant en exploitant la diversité des modalités par exemple : synthèse, analyse, étude de cas, résolution de problèmes, Matrice d'association (restitution et organisation des concepts et des connaissances), bibliographie commentée, fiches de lecture, état de l'art, dissertation, Carnet de bord d'apprentissage,.... Pour les grands nombres mais pas que, la production demandée peut être limitée en nombre de pages.

Ne pas perdre de vue que chaque production sera dématérialisée et, par conséquent, pourra être soumise à l'anti-plagiat (veiller à prévenir les étudiants en amont).

En quelques points :

- Préalablement à toute évaluation, il est pertinent **d'interroger vos étudiants sur les outils numériques dont ils disposent** (ordinateur, connexion internet, accès à ARCHE,...)
- **Mettre à disposition des étudiants un tutoriel** et, dans la mesure du possible, **faire un test à blanc des outils** que vous avez préalablement choisis
- **S'appuyer sur des outils numériques simples et efficaces** : ne cherchez pas l'innovation mais appuyez-vous sur des ressources et outils qui vous sont familiers ou simples d'utilisation et surtout accessibles aux étudiants. (cf. documentation de la Direction du Numérique pour vous guider dans le choix des outils à privilégier : <https://wikidocs.univ-lorraine.fr/x/b7G-EQ> - <https://numerique.univ-lorraine.fr/les-services/outils-collaboratifs>)
- **Privilégier**, dans la mesure du possible, **des modalités d'évaluations asynchrones**. (ex. rendu de documents ou QCM via ARCHE,...)



- **Privilégier des évaluations individuelles.** Une évaluation de travaux collectifs est plus difficile à mettre en place à distance surtout si les étudiants ne peuvent pas se regrouper. Il n'est pas nécessaire de leur compliquer la tâche sauf si l'apport pédagogique de cette modalité est essentiel dans le développement des compétences visées. Si c'est le cas, préférer le travail en petits groupes (2-3 personnes).
- **Favoriser des modalités d'évaluation pour lesquelles les étudiants ont été préparés** sinon leur fournir toutes les indications méthodologiques pour y parvenir et les critères d'évaluation et/ou vos exigences qualitatives
- **Fournir des consignes claires, précises et ne prêtant pas à interprétation :** les étudiants seront seuls face à leur copie.
- **Communiquer les informations relatives au moment de l'évaluation :**
 - En amont :
 - Faire des tests et mettre à disposition des tutoriels, indiquer où seront déposés les documents à récupérer à partir de quel moment, durée de l'évaluation, conditions et modalités de dépôt des travaux, accusé de réception, si vous serez joignable, de quelle manière et pour répondre à quels types de questions...
 - Faire une première annonce de la mise en ligne prochaine (date, heure et modalités) de l'évaluation.
 - Jour J : faire une annonce générale de la mise en ligne de l'évaluation rappelant les modalités de l'évaluation, les attendus, le temps imparti et les dates importantes.

POUR ALLER PLUS LOIN :

MORIN, Sonia, 2013. Demander des travaux étudiants qui tiennent compte d'Internet pour contrer le plagiat . [En ligne] 2013 [Consulté le 21 mars 2020]. Disponible à l'adresse :

<https://www.usherbrooke.ca/ssf/veille/perspectives-ssf/numeros-precedents/juin-2013/avec-classe/>

DUBÉ, Jean-Sébastien, 2014. 10 idées pour repenser l'évaluation en ligne des apprentissages. [En ligne] 2014 [Consulté le 21 mars 2020]. Disponible à l'adresse :

<https://www.usherbrooke.ca/ssf/veille/perspectives-ssf/numeros-precedents/fevrier-2014/avec-classe/>